

1
Séance du mardi 30 mars 1916.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Sont présents: M. M. Quinson, Lamic, Castier, Alexandre Bisard, Beauvisage, Catjenave, Chastenet, Doumer, Dupont, Jeannoney, Lourdes, Millies-Lacroix, — Henri Michel, Perchet, Perronnat, De Selver, Steeg, Couron, Chiery.

M. le Président donne connaissance à la commission de deux lettres de M. le Ministre de la guerre concernant: la première, la remise en état du réseau des chemins de fer belges; la seconde, les commandes de matériel de chemins de fer.

M. le rapporteur général donne ^(lecture) lecture de deux rapports très intéressants de M. Chéron sur la déliquation des grandes commissions et sur l'état de guerre et le trésorier. Il donne également lecture de l'amendement Debierre en ce qui concerne les vérifications sur place et d'une lettre de M. le Ministre des finances sur le même sujet.

M. Couron combat l'amendement Debierre qui aurait pour résultat, s'il était adopté, de laisser tous les contribuables

les fonds liés. A la suite d'une discussion
à laquelle prennent part M. M. Millier-
Laurois, Guillier, Berard et Donner,
M. le Président met au vote l'amendement
qui est repoussé par 8 voix contre 4.
M. Donner ajoute que le fond
de l'amendement pourrait être adopté,
mais non la forme.

M. le rapporteur général donne lecture
des modifications qu'il propose d'adopter.
Ces modifications sont adoptées.

La commission décide ensuite que
M. le directeur général des contributions
directes sera convoqué ultérieurement
pour donner des explications sur l'art. 18
du projet de loi relatif à cette question.

La séance est levée à 4 heures $\frac{1}{4}$.